



Médiathèque municipale

Bulletin d'inscription
(moins de 16 ans)

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Classe :
Établissement scolaire :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Nom : Prénom :

Responsable légal demeurant à:

(adresse complète, si différente de celle de l'enfant)

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Mail :

(la médiathèque privilégie l'envoi par mail des lettres de rappel et de réservation)

autorise mon enfant à :

- | | |
|--|----------------|
| – emprunter des livres, CD, DVD du secteur jeunesse | oui non |
| – emprunter des jeux vidéo et y jouer | oui non |
| <i>(la médiathèque est tenue de respecter les indications d'âges pour les jeux vidéo et les DVD)</i> | |
| – consulter en autonomie les postes internet (à partir de 9 ans) | oui non |

Mon enfant devra respecter le règlement de la médiathèque.

Les mineurs venant seuls à la médiathèque le font sous la responsabilité de leurs parents.

La **carte de la médiathèque** est obligatoire pour emprunter des documents et consulter internet.

Elle est individuelle et donne droit à un abonnement d'un an à compter de la date d'inscription.

La durée du prêt est limitée.

Il y a des pénalités pour les documents rendus en retard.

Un document perdu ou détérioré doit être remplacé.

Date :

Signature :

Pour inscrire votre enfant, merci d'apporter :

- **une pièce d'identité ;**
- **un justificatif de domicile.**

Montant de l'inscription : Gratuit pour les moins de 18 ans habitants ou étant scolarisés à Saint-Martin-d'Hères.

20 € pour les habitants des autres communes.

Pour plus d'informations : <http://www.biblio.sitpi.fr>



Médiathèque municipale

Bulletin d'inscription
(moins de 16 ans)

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Classe :
Établissement scolaire :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Nom : Prénom :

Responsable légal demeurant à:

(adresse complète, si différente de celle de l'enfant)

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Mail :

(la médiathèque privilégie l'envoi par mail des lettres de rappel et de réservation)

autorise mon enfant à :

- | | |
|--|----------------|
| – emprunter des livres, CD, DVD du secteur jeunesse | oui non |
| – emprunter des jeux vidéo et y jouer | oui non |
| <i>(la médiathèque est tenue de respecter les indications d'âges pour les jeux vidéo et les DVD)</i> | |
| – consulter en autonomie les postes internet (à partir de 9 ans) | oui non |

Mon enfant devra respecter le règlement de la médiathèque.

Les mineurs venant seuls à la médiathèque le font sous la responsabilité de leurs parents.

La **carte de la médiathèque** est obligatoire pour emprunter des documents et consulter internet.

Elle est individuelle et donne droit à un abonnement d'un an à compter de la date d'inscription.

La durée du prêt est limitée.

Il y a des pénalités pour les documents rendus en retard.

Un document perdu ou détérioré doit être remplacé.

Date :

Signature :

Pour inscrire votre enfant, merci d'apporter :

- ***une pièce d'identité ;***
- ***un justificatif de domicile.***

Montant de l'inscription : ***Gratuit pour les moins de 18 ans habitants ou étant scolarisés à Saint-Martin-d'Hères.***

20 € pour les habitants des autres communes.

Pour plus d'informations : <http://www.biblio.sitpi.fr>